



Élisabeth Tremblay
Guillaume Lachapelle
2011/01/01

☐ Centres d'aide en français

Un «CAF profs» pour soutenir le personnel du cégep de Chicoutimi

Propos d'Élisabeth Tremblay (enseignante au Cégep de Chicoutimi) recueillis par Guillaume Lachapelle.

CAF novateurs

Implantés à la fin des années 1980 et aujourd'hui présents dans tous les cégeps francophones, les centres d'aide en français (CAF) offrent un encadrement individualisé aux élèves, de plus en plus nombreux à les fréquenter. Depuis quelque temps, on observe l'émergence de nouvelles formules d'aide en français, certaines ne s'adressant pas seulement aux élèves. C'est le cas au cégep de Chicoutimi, où un CAF pour le moins original, le « CAF profs », a été mis sur pied à l'automne 2010. Sa vocation est de répondre aux besoins des enseignants – mais également des autres membres du personnel – désireux de rafraichir^[1] leurs connaissances de la langue et d'améliorer leurs compétences langagières. Guillaume Lachapelle, un responsable de CAF au cégep de Sherbrooke, a recueilli les propos d'Élisabeth Tremblay, une enseignante du cégep de Chicoutimi qui est

porteuse du projet de développement de ce CAF atypique.

Q – Dans quel contexte le CAF profs est-il né ?

R – L'idée est née d'un constat : plusieurs des enseignants nouvellement engagés par le cégep de Chicoutimi ont échoué au test de français au moment de leur entrevue d'embauche. De plus, des enseignants en poste depuis plusieurs années éprouvent également des difficultés et aimeraient recevoir une aide ponctuelle. Deux questions se posent : le collège peut-il se priver de bons enseignants compétents dans leur discipline sous prétexte qu'ils ont d'importantes lacunes en français écrit ? Le collège peut-il ignorer le fait que des enseignants ayant des difficultés avec leur langue de communication peut nuire à leur intégration dans le milieu collégial ? La réponse à ces deux questions est, bien entendu, « non ». Comme établissement d'enseignement, il est primordial de donner des outils à ces enseignants afin qu'ils consolident leurs compétences langagières.

Q – Quels sont les objectifs du CAF profs ?

R – Nous visons une amélioration des compétences liées à la langue et une prise de conscience de l'importance de la qualité de la langue, cela en conformité avec la politique de valorisation de la langue déjà en place au collège. On espère voir rejallir cette conscientisation sur les étudiants.

Q – Quelle en est la formule ?

R – Le CAF profs est au stade du développement, il est tout jeune encore ! Néanmoins, il offre déjà des services diversifiés et adaptés aux situations vécues par les membres du personnel, notamment par les enseignants : un service de révision grammaticale par module, des chroniques linguistiques hebdomadaires, un service de consultation linguistique téléphonique ou en ligne ainsi que des formations ponctuelles (une par session) d'une durée de trois heures chacune. Il est à noter que nous offrons deux formations pendant la session en cours, une sur le correcticiel Antidote et une sur

la correction linguistique de copies d'élèves. Dans cette deuxième formation, plutôt axée sur la pratique, on présente aux personnes qui enseignent des matières autres que le français une grille de correction simplifiée en français et on les amène à appliquer cette grille au moment de la correction de travaux d'élèves. Le tout premier module de révision grammaticale, sur l'accord du participe passé, est actuellement accessible dans l'intranet du collège. D'un simple clic, on atteint des capsules sous forme de fichiers PDF (théorie), MOV (vidéo) et MP3 (dictée sonore). On trouve d'abord une dictée diagnostique dans un fichier sonore où sont ciblées les principales difficultés langagières (ex. : homophones – accord des participes passés), dictée qui permettra à chacun de repérer ses faiblesses et de s'autoévaluer. La seconde étape du parcours mène à une dictée sonore introduisant le premier module de révision par leçons sur l'accord des participes passés. Les enseignants suivent ces leçons de façon autodidacte et sur une base volontaire.

Depuis le début de janvier 2010, ce module est un cours crédité (DDD-252 : 2 crédits) du programme Performa de la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke. Une vingtaine d'enseignants y sont inscrits et participent au cours en ligne sur l'espace virtuel d'apprentissage Moodle-DECclic. Les activités d'apprentissage, réparties sur 16 semaines, de janvier à mai, prennent sensiblement la même forme que dans la version diffusée dans l'intranet. Ont été ajoutés des exercices que j'ai conçus, des liens d'accès au site de l'Amélioration du français du CCDMD et, bien entendu, des évaluations supplémentaires. N'oublions pas qu'il s'agit d'un cours crédité !

Q – Quelles sont les ressources nécessaires pour assurer ce service ?

R – Au début du projet, à l'automne 2009, j'étais dégagée d'un groupe pour « débroussailler » le terrain, surtout pour définir la formule que prendrait le CAF profs. À l'hiver 2010, toujours dégagée d'un groupe, j'étais dans la phase de développement du matériel théorique, audiovisuel et sonore. J'ai dû également m'approprier la « magie » des TIC. On m'a dégagée de deux groupes à l'automne 2010 pour que je puisse poursuivre l'implantation du projet (transfert du cours sur les participes passés dans Moodle) et développer un second module de révision sur les homophones (*leur, tout, quelque* et autres homophones courants). À l'heure actuelle, je travaille à 100 % de ma tâche sur le projet. Je suis tutrice du cours/groupe de CAF profs/Performa sur Moodle et je poursuis l'élaboration du deuxième module, qui devrait être prêt en juin.

Je suis accompagnée par une conseillère pédagogique en TIC, Michèle Deshaies, une personne-ressource indispensable dans la réalisation d'un tel projet.

Q – Comment les membres du personnel ont-ils accueilli ce nouveau service ?

R – L'accueil a été très bon. On s'entend partout dans la communauté du cégep de Chicoutimi pour dire que le CAF profs est une formule stimulante et conviviale pour toutes les personnes qui désirent s'améliorer en français à leur propre rythme. Je pense pouvoir dire que le CAF profs comble un besoin et qu'il est destiné à un bel avenir. À la fin de la session en cours, une vérification plus formelle de l'appréciation du service devrait se faire, au moment de l'évaluation du cours Performa/CAF profs.

Q – Quel effet le service semble-t-il avoir sur les membres du personnel ?

R – On sent que la communauté collégiale est de plus en plus sensible à la question de la langue, qu'elle comprend mieux l'importance de soigner la qualité du français écrit et oral. Cela se traduit par une volonté de s'améliorer de la part de beaucoup d'enseignants, qui me mentionnent notamment suivre le cours sur Moodle pour mieux aider leurs élèves dans leurs travaux écrits.



Une formule appréciée

« Je suis le cours offert par le CAF profs et, jusqu'à présent, je suis enchantée ! Même si je m'estimais « pas trop mauvaise » en français, j'ai encore beaucoup à apprendre. J'aime la façon dont les cours sont préparés. Les exercices sont pertinents, les outils disponibles sont efficaces et je suis confiante en ce qui concerne les évaluations. En plus, j'aime la formule d'autonomie qui nous est proposée. Chacun peut y aller à son rythme, et c'est ce que j'apprécie. »

*Propos de Marie-Josée Cormier, enseignante d'hygiène dentaire,
recueillis par Élisabeth Tremblay*

Vous expérimentez dans votre cégep une formule de CAF atypique et souhaitez partager votre expérience avec les lecteurs de *Correspondance* ? Contactez Dominique Fortier. Par courrier électronique : dfortier@ccdmd.qc.ca
Par téléphone : 514 864-4906

1 Ce texte est rédigé conformément aux rectifications orthographiques en vigueur. [\[Retour\]](#)



Élisabeth Tremblay



Guillaume Lachapelle

Conseiller pédagogique au Cégep de Sherbrooke